

L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap

25 SEPTEMBRE 2024



L'inclusion scolaire vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Les effectifs d'élèves en situation de handicap en milieu scolaire ont ainsi triplé, passant de 155 361 élèves à la rentrée 2006 à 436 085 en 2022. Sur le plan quantitatif, le système scolaire a su se transformer. Néanmoins, le parcours des élèves et de leurs familles reste complexe : information sur les solutions et les parcours, fluidité des transitions entre milieux scolaires ordinaires et médico-sociaux, orientation scolaire ou encore insertion socio-professionnelle. L'évaluation de la Cour des comptes fait suite à une sollicitation citoyenne en 2022 et porte sur le parcours de ces élèves, depuis leur entrée en école maternelle à partir de l'âge de 3 ans, jusqu'à leur sortie du lycée.

[Consulter le communiqué de la cour des comptes](#)

[Consulter le rapport](#)

[Voir la version simplifiée](#)

[Synthèse](#)